

# Les diaporamas de la CME

Réunion du 5 mars 2019

## Nouvelles de la CME (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

- La CME a rendu hommage au **D<sup>r</sup> Catherine COSTA**, praticien hospitalier en génétique à l'hôpital Cochin, décédée à l'âge de 61 ans.
- **Calendrier des élections**  
Suite au [courrier](#) que le président de la CME et le directeur général lui avaient adressé, M<sup>me</sup> Cécile COURRÈGES, directrice générale de l'offre de soins (DGOS), a répondu, par un [courrier du 22 février](#), que les mesures envisagées pour prolonger les mandats des CME des établissements parties à un groupement hospitalier de territoire (GHT) ne concerneraient pas la CME de l'AP-HP. Le mandat actuel de notre CME s'arrêtera donc bien le 22 décembre 2019 (dernière séance de la CME le 3 décembre) et le calendrier des élections de la CME et des CMEL de l'AP-HP est maintenu (v. [CME du 8 janvier 2019](#)).
- **Internat en Île-de-France**  
M. Aurélien ROUSSEAU, directeur général de l'agence régionale de santé (ARS), a confié au P<sup>r</sup> Benoît SCHLEMMER et à M<sup>me</sup> Isabelle RIOM (vice-présidente de l'intersyndicale nationale des internes [ISNI], membre de la CME) une mission sur l'internat en Île-de-France. Les objectifs sont de mettre à plat les problèmes posés par la répartition des internes, d'étudier l'impact de la réforme du 3<sup>e</sup> cycle des études médicales et de réfléchir plus globalement sur les effectifs d'internes en Île-de-France.
- **Recherche** : le président de la CME et le directeur général ont co-signé le 1<sup>er</sup> mars une [lettre de mission](#) à l'attention des P<sup>rs</sup> Gabriel STEG, vice-président recherche du directoire, et Catherine BOILEAU, présidente de la sous-commission *Innovation, recherche et Université* ([SIRU](#)), et de M<sup>me</sup> Florence FAVREL-FEUILLADE, déléguée à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI). Ils sont chargés de réfléchir à notre stratégie de recherche selon 2 grands objectifs : dynamiser la recherche à l'AP-HP, structurer la recherche et l'innovation dans le cadre de la « nouvelle AP-HP ». Un point d'étape est prévu début mai et sera présenté à la CME.
- **Lutte contre le racisme et l'antisémitisme**  
Face à la montée des actes antisémites dans notre pays, la CME a souhaité à l'unanimité s'élever contre toute forme d'acte antisémite ou raciste. De tels actes sont indignes et inadmissibles. Notre communauté hospitalière doit rester vigilante et ne tolérer aucun acte, propos ou comportement de ce type, qui doit être systématiquement signalé à la gouvernance des groupes hospitaliers.
- **Informations du directeur général**
  - **Nominations ([communiqué](#))**
    - M<sup>me</sup> Anne RUBINSTEIN est nommée directrice de cabinet du directeur général en remplacement de M. Jérôme ANTONINI, nommé adjoint de M. Vincent-Nicolas DELPECH, directeur préfigurateur du futur groupe hospitalier « aphp.7 » (hôpitaux universitaires Paris Nord – Val-de-Seine [HUPNVS], Robert-Debré et Saint-Louis – Lariboisière).
    - M. Christophe KASSEL, directeur du CHU de Caen, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> avril, directeur préfigurateur du futur groupe hospitalier réunissant les hôpitaux universitaires Paris-Sud (HUPS) et Paris Île-de-France Ouest (HUPIFO).
  - **Départements médico-universitaires (DMU)**  
Le conseil de surveillance du 15 février a approuvé la modification du règlement intérieur de l'AP-HP créant les DMU (v. [CME du 5 février 2019](#)). Un groupe de travail va être mis en place pour concevoir une formation de l'École de management des hôpitaux ([ÉMAMH](#)) adaptée aux besoins des futurs directeurs médicaux et équipes de gouvernance des DMU.
  - **Confidentialité des données de santé**  
La mise en place du dossier patient informatisé unique dans ORBIS s'accompagne de [règles strictes](#) de confidentialité des données (v. [CME du 7 mars 2017](#)). Il est ainsi interdit à tout utilisateur de

consulter le dossier médical d'un patient qui n'est pas pris en charge dans son unité. Toutes les consultations de données sur ORBIS sont tracées et la violation des règles expose à des sanctions administratives ou pénales. Le directeur général et le président de la CME ont missionné la commission des accès aux données de santé patients et échanges (CADOPÉ) de l'AP-HP pour réaliser un audit « un jour donné » de l'ensemble des consultations de dossiers patients par les personnels médicaux et non médicaux ([lettre de mission](#)).

### **La CME et les CMEL dans la « nouvelle AP-HP » : propositions du groupe de travail (P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, D<sup>r</sup> Anne GERVAIS) ([diaporama](#), [annexe](#))**

Le P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU a présenté les conclusions du [groupe de travail](#), avec 3 propositions principales d'évolution des textes.

1. La modification du collège des représentants des groupes hospitaliers (GH) à la CME : actuellement composé des seuls présidents de CME (12 aujourd'hui, 6 dans la future CME après la création des nouveaux GH), il serait complété des vice-présidents des CMEL et d'un hospitalo-universitaire élu par chaque CMEL.
2. La création d'un collège des représentants de site dans les CMEL.
3. De larges délégations de compétences du président de la CME aux présidents de CMEL, et de la CME aux CMEL, permettant un fonctionnement déconcentré tout en garantissant l'unité de l'AP-HP et la solidarité entre les GH ([tableau](#)).

Un échange est prévu le 19 mars entre la direction générale et le président de la CME, la vice-présidente, les P<sup>rs</sup> Catherine BOILEAU, Jean-Claude CAREL, Bertrand GODEAU et Thomas SIMILOWSKI. Il permettra de finaliser les propositions définitives qui seront présentées à la CME.

### **Point sur la dotation annuelle de financement (DAF) de la psychiatrie (M. Pierre-Emmanuel LECERF) ([diaporama](#))**

La CME souhaite que les spécificités de la psychiatrie à l'AP-HP soient mieux prises en compte par nos tutelles, en particulier son rôle majeur dans la prise en charge des urgences et en pédopsychiatrie où d'importants besoins ne sont pas couverts. Une plus juste répartition régionale de la DAF entre les secteurs de psychiatrie est aussi nécessaire. Concernant la révision des effectifs de praticiens hospitaliers, si la collégiale de psychiatrie reconnaît le soutien décisif de la CME, elle souhaite des règles plus claires au niveau local et l'utilisation intégrale de la DAF au profit des activités de psychiatrie.

### **Nouvelle présentation des services médicaux sur le site internet de l'AP-HP assortie d'indicateurs de satisfaction des patients (P<sup>r</sup> Rémi SALOMON, M<sup>mes</sup> Pascaline VILLIÉ et Véronique DROUET) ([diaporama](#))**

La nouvelle présentation des services médicaux sur le site de l'AP-HP devrait être plus simple, plus pratique et mettre en valeur les services et leurs résultats aux enquêtes de satisfaction [e.satis](#). Elle sera mise en ligne entre mi-avril et début mai.

### **Plan d'action de la commission des médicaments et dispositifs médicaux stériles (COMÉDIMS) : bilan 2018, projets 2019 (P<sup>r</sup> Philippe LECHAT) ([diaporama](#))**

Le plan d'action lancé l'an dernier (v. [CME du 6 mars 2018](#)) a permis de réduire notablement la dépense de médicaments de l'AP-HP (- 8,9 % entre 2017 et 2018) et de contenir les dépenses de dispositifs médicaux (+ 2,1 %). Le plan pour 2019 poursuit la politique engagée (biosimilaires, génériques, facteurs anti-hémophilique, juste prescription, information des prescripteurs...)

### **Bilan de l'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) (P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, M<sup>me</sup> Florence FAVREL-FEUILLADE) ([diaporama](#))**

Les évaluations se multiplient, mais elles ont aussi l'avantage de mettre en valeur nos activités de recherche. Le bilan de l'évaluation du HCÉRES est excellent pour l'AP-HP. La CME a félicité toutes les équipes pour leur important travail. Les pistes d'amélioration suggérées par le HCÉRES seront mises à profit pour continuer à progresser.